



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Rapport de résultats 2021

BEN 19011 - Projet d'Appui à
l'Opérationnalisation de la Police
Républicaine (PAOP)

BENIN

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
1.1 FICHE PAOP.....	5
1.2 LOGIQUE D'INTERVENTION.....	6
1.3 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE.....	7
1.4 AUTO-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	7
1.4.1 <i>Pertinence</i>	7
1.4.2 <i>Efficacité</i>	8
1.4.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.4.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.5 CONCLUSIONS.....	9
2 SUIVI DES RÉSULTATS.....	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	11
2.1.2 CONTEXTE DE GESTION: MODALITÉS D'EXÉCUTION.....	11
2.1.3 CONTEXTE HARMO.....	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME: OPERATIONNALISATION DE LA POLICE COMMUNAUTAIRE.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 : LE CONCEPT DE POLICE COMMUNAUTAIRE EST DEVELOPPE ET MIS EN OEUVRE.....	14
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	15
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2: LE PHENOMENE PRIORITAIRE LIE A LA DELINQUANCE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET INFORMATIQUE EST GERE.....	19
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3: LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SON AXE FORMATION EST RENFORCEE.....	21
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 : L'ADMINISTRATION ET LA COMMUNICATION EXTERNE SONT PROFESSIONNALISEES.....	26
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	26
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	27
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
3 SUIVI BUDGÉTAIRE.....	29
4 RISQUES ET PROBLÈMES.....	30
5 SYNERGIE ET COMPLÉMENTARITÉS AVEC AUTRES INTERVENTIONS.....	34

5.1	SYNERGIES AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE BILATÉRAL	34
5.2	SYNERGIES AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS POUR TIERS	34
5.3	AVEC LES AUTRES PTF	34
5.4	AUTRES SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS	34
6	THÈMES TRANSVERSAUX	34
6.1	GENRE	34
6.2	APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS (ABDH)	35
6.3	TRAVAIL DÉCENT	35
6.4	DIGITALISATION.....	35
6.5	ENVIRONNEMENT.....	35
7	LEÇONS APPRISES.....	35
7.1	LES SUCCÈS	35
7.2	LES DÉFIS.....	36
7.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATÉGIQUE.....	36
7.4	SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....	36
8	PILOTAGE.....	36
8.1	MODIFICATIONS APPORTÉES À L'INTERVENTION.....	37
8.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	38
8.3	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES ENVISAGÉES	40
8.4	RECOMMANDATIONS	40
9	ANNEXES.....	41
9.1	CRITÈRES DE QUALITÉ.....	41
9.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR.....	45
9.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL)	45
9.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	45
9.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	46
9.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	47

Acronymes

ABDH	Approche Basée sur les Droits Humains
ADN	Agence pour le Développement du Numérique
AJN	Assistant Junior National
ANSSI	Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
ASC	Accord Spécifique de Coopération
ATN	Assistant Technique National
CA	Commissariat d'Arrondissement
CIPeC	Centre Intégré de Prise en Charge des VBG
CoPiL	Comité de Pilotage
CoTech	Comité Technique
DDPR	Direction Départementale de la Police Républicaine
DERCT	Direction des Etudes, de la Réglementation et de la Coopération Technique
DFS	Direction de la Formation et des Stages
DGPR	Direction Générale de la Police Républicaine
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPJ	Direction de la Police Judiciaire
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRT	Direction du Renseignement Territorial
DSIC	Direction des Systèmes d'Information et de la Communication, porte-parole de la DGPR
DSP	Direction de la Sécurité Publique
ENABEL	Agence belge de développement
GIS	Geographic Information System
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GSM	Global System for Mobile Communication
IM	Intervention Manager
OCPM	Office Central de Protection des Mineurs
OCRC	Office Central de Répression de la Cybercriminalité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAOP	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine
PAOP - CRI	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine - volet gestion de crise
M&E	Monitoring et évaluation
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MP	Marché Public
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-Verbal
VBG	Violence Basée sur le Genre
ZP	Zone Pilote

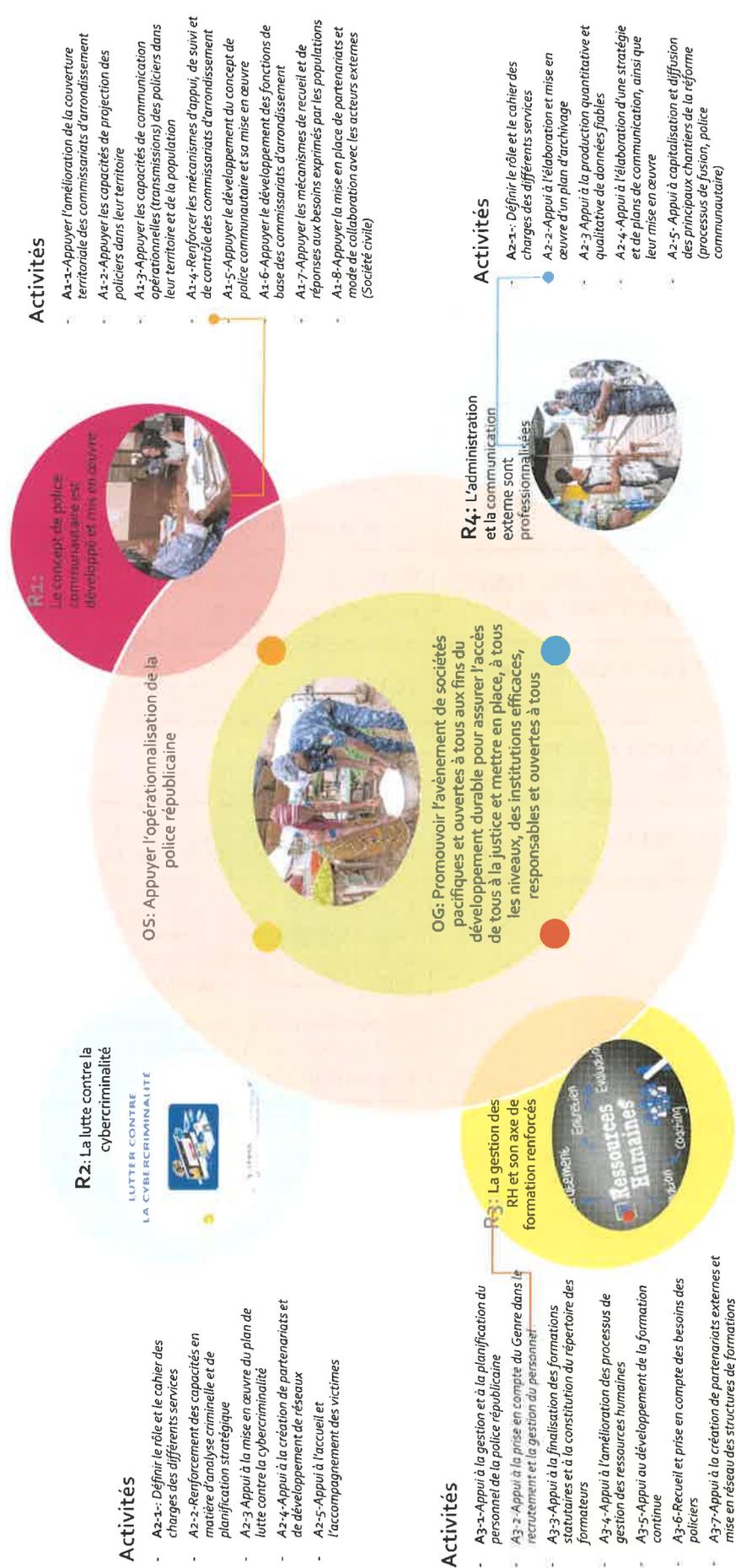
1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche PAOP

NOM PROJET	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine (PAOP)
CODE PROJET	BEN 19011
ZONE D'INTERVENTION	Bénin (niveau central et stratégique) avec 2 zones pilotes : Cotonou + Parakou et Tchaourou
BUDGET	3,715 millions d'euros
INSTANCE PARTENAIRE	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP)
DATE CONVENTION SPECIFIQUE	CS initiale signée le 29/11/2018 Avenant pour le Pilier 4 signé le 27 décembre 2019
DATE DE DEMARRAGE/ DATE DU COPIL D'OUVERTURE	Démarrage : 01/09/2020 1 ^{er} COPIL : 16/12/2020
DATE DE FIN D'EXECUTION PREVUE	31/10/2023
FIN DE LA CONVENTION SPECIFIQUE	28/11/2023
GROUPES CIBLES	DGPR – DSP - Commissariats d'arrondissements - Acteurs de la société civile - Population du Bénin
IMPACT	1. Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin, et ce dans deux secteurs économiques clés du Bénin ; 2. Contribuer à la bonne gestion du dividende démographique et à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et améliorer la productivité du capital humain.
OUTCOME	« Appuyer l'opérationnalisation de la Police Républicaine »
OUTPUT	R1. Le concept de police communautaire est développé et mis en œuvre R.2 Le phénomène prioritaire lié à la délinquance économique, financière et informatique est géré R.3 La Gestion des Ressources Humaines, et de son axe formation, sont renforcés R.4 L'administration et la communication externe sont professionnalisées
ANNEE COUVERTE PAR LE RAPPORT	2021

1.2 Logique d'intervention

LOGIQUE D'INTERVENTION PAOP



1.3 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses				Soldes	Taux de décaissement à fin 12/21
		2019	2020	2021	Total		
Total	3 715 000	0	128 779	557 684	686 463	3 028 537	18%
Output 1	1 595 380		28 368	212 794	241 162	1 354 218	15%
Output 2	385 000			63 516	63 516	321 484	16%
Output 3	465 000			63 439	63 439	401 561	14%
Output 4	605 000			48 082	48 082	556 918	8%
Moyens généraux	664 620		100 411	169 852	270 263	394 357	41%

L'année 2021 est l'année du démarrage effectif de l'exécution des activités du Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police (PAOP). Pour un budget de **364.931 €** planifié au début de l'année, **557.684 €** ont été effectivement dépensés soit un taux d'exécution de **153%**. Le pourcentage de l'exécution correspond à 18% du budget général disponible pour le PAOP. La majorité des dépenses concernent le Résultat 1 " **Le concept de police communautaire est développé et mis en œuvre**".

La Direction Générale de la Police Républicaine (DGPR) a mis à la disposition du projet dès le début de l'année, un point focal technique "police" pour un bon suivi des activités au sein de l'équipe. Trois chefs de projets issus de la police ont également été désignés pour les 3 zones pilotes à savoir Cotonou, Parakou et Tchaourou.

Les activités majeures exécutées au cours de cette période concernent l'analyse des textes stratégiques disponibles au Bénin en matière de police communautaire et la clarification de la vision stratégique, du concept et de plans d'action de la Police en matière de police communautaire ainsi que l'organisation de formations dédiées à des personnes clés au sein de la DGPR ; l'adhésion de la Police Républicaine au réseau international francophone sur la police, FRANCOPOI en février 2021 et la participation à son colloque annuel; la réalisation d'un audit "Point 0" de 27 commissariats d'arrondissement, l'acquisition de matériels roulants (voitures et motos), l'amélioration de la visibilité de quelques commissariats d'arrondissement pilotes, la réalisation d'un diagnostic sur la prise en compte du Genre au sein de la Police Républicaine, l'audit et le renfort de capacités en matière de GRH, l'élaboration d'un plan de communication au profit de la Police Républicaine, l'amélioration des capacités de la Police en matière d'analyses criminelle et stratégique ainsi que la digitalisation de cartographie des unités territoriales, et encore, l'organisation d'un sondage pour apprécier les besoins de sécurité de la population et les relations police/population, etc...

1.4 Auto-évaluation de la performance

1.4.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'objectif général du Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine (PAOP) est de : ***“Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.”*** Cette ambition reste pertinente et répond toujours aux aspirations du partenaire national. En effet, au plan national, le gouvernement a réaffirmé son engagement à l'Opérationnalisation de la police dans son nouveau Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) au niveau du Pilier 1 *“Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance”* et dans son Axe Stratégique 2 *“Consolidation de la bonne gouvernance”*. Avec l'appui du PAOP et des PTFs intervenant dans le secteur de la sécurité, le concept de police communautaire a été passé en revue pour une harmonisation de la compréhension du contenu entre tous les acteurs. De même, les maquettes pédagogiques sur la police communautaire sont en cours de révision afin de les adapter au contenu actualisé du concept. Aussi, le Gouvernement ayant annoncé le recrutement de 2000 nouvelles recrues au profit de la Police Républicaine début 2022, ces nouvelles recrues seront formées sur les principes de la police communautaire qui est l'option choisie par le gouvernement. Enfin, il faut noter qu'avec la menace terroriste galopante et les incidents dans les parcs du Nord et dans les communes frontalières avec le Burkina Faso fin novembre et début décembre 2021, l'approche communautaire est essentielle pour renforcer les capacités de réaction de la police en coopération avec les populations locales afin de prévenir ou du moins réduire les effets d'éventuelles attaques.

1.4.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

La pandémie de la Covid-19 avait ralenti le démarrage effectif des activités du projet. Cependant, dès le début de 2021, plusieurs actions concourant à l'opérationnalisation du concept de police communautaire ont été engagées. De prime abord, le projet a organisé un audit de 27 commissariats d'arrondissement des zones pilotes afin d'avoir une idée de l'existant en ce qui concerne la police communautaire et identifier les améliorations à apporter (équipements et formations). Aussi, le projet a fait appel à l'expertise de la police fédérale pour accompagner l'analyse des besoins réels de la police dans divers domaines. Un sondage de la population des zones pilotes du projet a été également lancé afin d'avoir l'opinion de la population sur leur attente en matière de sécurité et évaluer l'état de leur relation avec la police. Des missions d'appui à l'analyse stratégique criminelle, aux besoins de la police dans le domaine de la police communautaire, de la lutte contre la cybercriminalité, des ressources humaines et de la stratégie de communication ont permis de mieux cadrer les activités afin d'atteindre l'objectif du projet à savoir *“l'Opérationnalisation de la police”*.

1.4.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Prévu initialement pour une durée de 5 ans, le projet s'étendra finalement sur trois années (démarrage retardé en autres choses par la pandémie COVID et suite à des lenteurs administratives).

Tenant compte du nouveau temps imparti, une priorisation des activités a été réalisée et les marchés publics nécessitant une longue période avant adjudication ont été lancés rapidement (Transmission, sondage, etc.).

Il est à remarquer que la petitesse de l'équipe PAOP (qui gère également le projet PAOP CRI) et la mutualisation des experts finance et contrats avec un autre projet d'Enabel ont impacté

l'aboutissement de certains marchés publics. Pour pallier le manque de ressources en personnel, le projet a procédé au recrutement de deux Assistants Juniors (Genre et Communication) pour accompagner et suivre les activités genre et communication.

L'expertise de la police locale et fédérale belge fut fortement mobilisée (une quinzaine de missions organisées en 2021) surtout dans le second semestre de 2021 (les mesures strictes COVID ont impacté surtout le 1^{er} semestre).

1.4.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

En gage de durabilité des actions du projet, le Comité de Pilotage a instruit la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Intérieur pour inscrire le projet dans sa programmation et afin que les activités du projet soient prises en compte dans le Plan de Travail Annuel (PTA) de la DPP.

Le projet a, également, opté pour le modèle d'échanges peer-to-peer ou pair-à pair entre policiers, à savoir appuyer une expertise identifiée au sein de la police républicaine par un accompagnement externe (police fédérale ou locale belge) et cela sur des thématiques précises (lutte contre la cybercriminalité, RH, etc.). Un réseau d'échanges entre pairs est ainsi créé à travers les frontières et sur du long terme.

Le projet s'appuie également sur la méthode formative "train-the-trainers" (formation de formateurs), à savoir assurer la formation des formateurs identifiés au sein du personnel de la police républicaine, ensuite ces derniers se chargent de former leurs pairs. C'est particulièrement le cas pour le point focal de la DGPR et les chefs de projets Polcom. Ces modèles permettent d'assurer la pérennisation de l'action au sein de la police et aux agents d'être en mesure de continuer la mission après la clôture du projet.

Des fiches de capitalisation ont également été rédigées sur des thématiques pertinentes à destination du partenaire afin d'étendre des activités sur d'autres zones pas encore appuyées.

Enfin, un comité technique composé des cadres de la DGPR est régulièrement réuni afin de discuter des aspects techniques des activités et d'en assurer l'appropriation. Toutes ces actions permettent ainsi une appropriation et une pérennisation des acquis du projet.

1.5 Conclusions

Démarré en septembre 2020, l'année 2021 a été une année décisive pour le Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police malgré la pandémie mondiale liée à la Covid 19. En effet, plusieurs activités ont été réalisées et le projet a atteint un taux d'exécution de **18%**. La planification annuelle a été exécutée à **153%**.

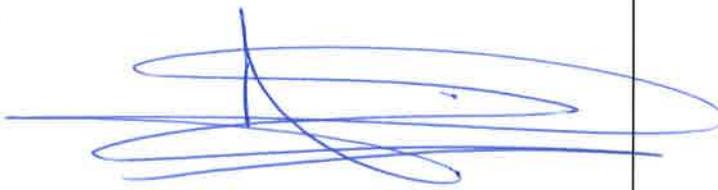
La mutualisation des ressources humaines avec un autre projet a été un handicap pour l'exécution des activités, notamment dans l'acquisition d'équipement et matériel. Pour y pallier, le projet a planifié pour 2022, un renfort des capacités et compétences internes en termes de Marchés publics (recrutement d'un junior Acheteur Public national).

Le projet a bénéficié de l'accompagnement de 17 missions d'expertise belge (dont la majorité de la police fédérale belge et 3 d'Enabel) sur plusieurs thématiques au cours de 2021.

La planification financière de 2022 représente plus de la moitié du budget global du projet, faisant de cette année, une année charnière dans la mise en œuvre du projet. De gros marchés publics tels que l'acquisition des équipements de transmission, la réhabilitation de commissariats d'arrondissements, l'organisation de voyages d'étude dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et l'acquisition de logiciels et équipements, la réalisation de

diagnostics sécuritaires sur la police communautaire dans les zones pilotes suivis d'activités de résolution des problèmes qui seront identifiés avec les populations constituent les activités phares planifiées.

Intervention Manager



Christophe ASPEEL

2 Suivi des résultats¹

2.1 Évolution du contexte

Sur le plan national, à la faveur du Conseil des ministres du mercredi 15 septembre 2021, le Gouvernement a pris la décision de la refonte des textes régissant le fonctionnement des directions générales des Douanes, de la Police républicaine et des Eaux, Forêts et Chasse. Les décrets portant attributions, organisation et fonctionnement en application des lois promulguées le 3 juillet 2020 relativement au statut spécial de ces trois directions générales ont été pris. De façon spécifique, ces décrets précisent la mission, les attributions, les structures opérationnelles de chacune des directions générales, le profil et les conditions d'accès aux fonctions de directeur général ou de son adjoint.

Un projet de loi a été introduit à l'Assemblée Nationale en octobre 2021 portant code de l'administration territoriale au Bénin par le gouvernement et pourrait modifier le statut de certains commissariats dans les villes à statut particulier que sont Cotonou, Parakou et Porto Novo. Ce projet est en cours d'analyse.

Par arrêté de septembre 2021, le Gouvernement a procédé à la promotion de 11 gradés au grade de Contrôleurs Généraux et de Commissaires Divisionnaires de police. De même, l'arrêté n°147/MISP/DC/SGM/DGPR/SA/0235GG21 du 19 octobre, portant inscription au tableau d'avancement, a permis le changement de catégorie de trois cent soixante et un (361) fonctionnaires de la Police Républicaine du corps des brigadiers de police ont au titre de l'année 2021.

Enfin, le pays a fait face dans le dernier trimestre de l'année à des actes de terrorisme dans le nord du pays. Des groupes djihadistes venus des pays frontaliers ont effectué des incursions dans le parc de la Pendjari et certains villages. Cette situation a mobilisé les forces de sécurité à la fin de l'année 2021 pour faire face à cette menace grandissante qui touche le nord du pays.

2.1.1 Contexte institutionnel

Sur le plan institutionnel, les autorités béninoises mettent l'accent sur l'amélioration des effectifs de la police. A cet effet, il a été annoncé en fin d'année 2021, en plus des 500 élèves policiers déjà en formation dans les écoles de police, le recrutement et la formation de **2000** policiers pour améliorer le ratio police/population. Il a été également procédé à la mutation de près de la moitié du personnel dans les différentes directions de la police républicaine.

Aussi, la Direction Générale de la Police Républicaine en collaboration avec le projet PAOP a procédé à l'harmonisation des textes existants sur la police communautaire. Ce toilettage permettra de mettre à jour les mallettes pédagogiques pour les formations dans les écoles de police en ce qui concerne la police communautaire.

2.1.2 Contexte de gestion: modalités d'exécution

Le PAOP a organisé conformément aux dispositions du portefeuille, deux comités de pilotage du projet le 09 mars et le 15 septembre 2021. Les recommandations et les décisions du comité ont été prises en compte et exécutées par le projet.

Les rencontres du comité technique mixte de travail (Enabel et Police) se sont tenues, néanmoins compte tenu du départ de plusieurs membres en missions onusiennes, les sessions ont été moins fréquentes vers la fin de l'année. Des rencontres hebdomadaires ont été mises en place avec le Directeur Général de la Police Républicaine et les décisions relatives à l'avancement des activités ont pu rapidement aboutir.

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.1.3 Contexte HARMO

Le projet a initié des rencontres d'échanges avec les autres PTF du secteur pour la synergie entre les interventions et avoir une bonne connaissance des actions pour le partage d'expérience. Pour 2021, cette collaboration a permis l'harmonisation des textes existants sur la police communautaire. Ce qui facilite le toilettage des mallettes pédagogiques utilisées dans les deux écoles de formation de la police au Bénin.

Avec les autres projets de Enabel, des actions de synergie dans le domaine du Genre, de la communication et de la lutte contre les violences basées sur le Genre ont été initiées. Ces diverses rencontres continuent et constituent des creusets de co-développement pour le projet.

2.2 Performance de l'outcome: Opérationnalisation de la police communautaire

Trois changements étaient souhaités pour l'opérationnalisation de la police et l'atteinte de l'Outcome: *Définir et compléter la cadre organique et assurer une couverture de la police républicaine sur l'ensemble du territoire, améliorer le contrôle qualité des différents processus, favoriser l'adhésion interne et externe au sein de la police et vis-à-vis de la police.*



2.2.1 Progrès des indicateurs ²

Indicateurs ²	Valeur de la <i>Baseline</i> ⁴	Cible finale ⁵
Tableau organique (occupations minimales et optimales)	Draft de planification en cours	Document de planification existant et disponible
Ratio Services de première ligne Vs services d'appui	Outil de monitoring des services peu adapté	1 outil de monitoring disponible et utilisé mesurant l'appui aux services de première ligne
Nombre de processus formalisés, validés et évaluation de ces processus	2020 : Pas de contrôle qualité des services aux populations	80% des processus initiés dans nos domaines de résultats sont « validés » selon un mécanisme de contrôle qualité
Nombre de processus Genre	Pas de processus « genre »	Un par année à partir de 2020 (4)
Progression du taux de perception positive interne des policiers de la PR	Enquête interne	Progression de 10% du sentiment de satisfaction de la part dans les 2 ZP
Progression du taux de satisfaction de la population des 2 ZP	Pas d'enquête récente sur le taux de satisfaction des populations. Pas de mécanisme de comptabilisation et de suivi de plaintes déposées à la PR	Croissance du taux de satisfaction de 10% dans les 2 ZP

² Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

³ Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)

⁴ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention (Baseline).

⁵ La valeur cible à la fin de l'intervention.

Ratio Services de 1ère ligne Vs services d'appui

- La présence effective des agents de police sur l'ensemble du territoire est un élément essentiel de la couverture territoriale par la police. Depuis 2020, l'Etat béninois a entamé le recrutement de 2.500 agents de police étalés sur 5 ans à raison de 500 par an. La seconde vague de 500 élèves policiers a entamé sa formation en 2021. Ces recrutements agiront certainement sur un des aspects du changement 1 souhaité à savoir la **couverture territoriale**, et pourrait nécessiter la création de nouveaux commissariats d'arrondissement sur l'étendue du pays. Il faut noter que ce changement n'est pas vraiment de la zone d'influence du projet, mais, il participe pour beaucoup à l'atteinte de l'objectif.

Pour ce qui concerne le cadre organique et la couverture territoriale, le concept de police communautaire a été revu avec les différents acteurs intervenant dans le secteur de la sécurité (PTF, ONG internationales, police républicaine, députés de la commission "Sécurité" de l'Assemblée Nationale, élus locaux). Avec l'appui du projet, la Direction Générale de la Police Républicaine a opté pour un concept s'appuyant sur les cinq principes de police communautaire que sont **Partenariat-Résolution de problème-Implication capable - Orientation externe et Redevabilité (PRIOR)** pour la mise en œuvre de la police communautaire au Bénin. Les textes y afférents ainsi que les mallettes pédagogiques sont en cours de validation pour les formations dans les écoles de formation de la police et les unités sur l'ensemble du territoire.

Nombre de processus formalisés, validés et évaluation de ces processus

- En ce qui concerne l'amélioration des processus existants, un audit de 27 commissariats a été organisé sur le fonctionnement des commissariats d'arrondissement et les recommandations relatives aux fonctionnalités de base de police ont constitué les éléments de plans d'action du projet. Un point sur l'état des lieux dans le domaine de la production des données, la cybercriminalité, la prise en compte du Genre au sein de la police a été fait pour un contrôle qualité de ces processus.

Progression du taux de satisfaction de la population des 2 ZP

- Enfin, dans le but de favoriser la collaboration entre la police et les populations, un marché public de sondage a été lancé pour recueillir les opinions des populations sur la police et leurs attentes en matière de police communautaire.

Par ailleurs, le projet a favorisé la participation de hauts cadres de la Direction Générale de la Police Républicaine à une session de FRANCOPOL (réseau internationale police) et EFUS (forum européen sur la sécurité urbaine).

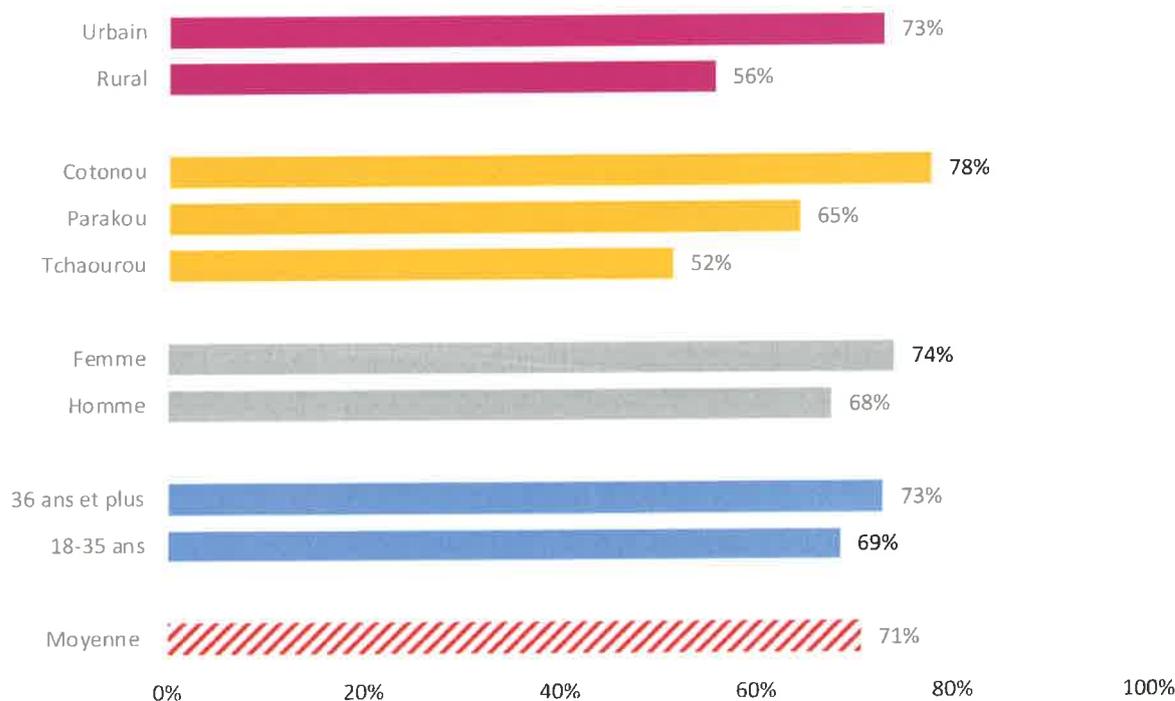
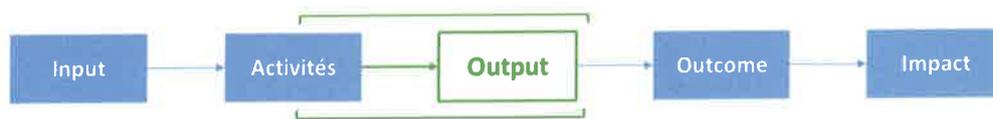


Figure 1 : Degré de satisfaction | Caractéristiques socio démographiques | 2021

Question posée aux répondants : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des services offerts par le service de police républicaine de votre communauté ? (% de satisfait/Très satisfait).

2.3 Performance de l'output 1 : Le concept de police communautaire est développé et mis en oeuvre

La présence effective de la police dans toutes les localités du pays est un élément indicatif de la proximité de la police avec les populations. Vu la faible influence du projet sur la couverture territoriale par un commissariat d'arrondissement (décision politique), l'intervention appuie l'effectivité de *l'application des fonctionnalités de base de police* dans tous les commissariats des arrondissements des deux zones pilotes du projet. Ainsi, pour favoriser la mise en oeuvre de la police communautaire sur l'ensemble du pays, le PAOP a accompagné la police à disposer des textes validés sur le concept de police communautaire qui sera intégré dans les modules de formation dans les écoles de formation de police.



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Le concept de police communautaire est développé et mis en oeuvre					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de stratégie et de plans d'action police communautaire élaborés et mis en oeuvre	Plusieurs textes existants, mais pas validés et manque d'harmonisati	Plusieurs textes existants, mais pas validés et manque d'harmonisati	1 document en cours de validation	n/a	1 Document de stratégie police communautaire et des plans d'action développés

	on	on			
Qualité des processus formalisés validés selon les normes de la Police communautaire : accueil et police judiciaire	Peu de processus formalisés	n/a	10%	n/a	60% des processus accueil et police judiciaire initiés dans l'intervention sont « soumis » au mécanisme de contrôle qualité
Nombre de modules de formation sur la Police Communautaire élaborés	Pas de modules Police Communautaire dans les formations initiales ni en formation continue	Peu de modules existants	50%	n/a	1 module de Police Communautaire disponible et intégrée à la formation initiale et aux formations continues
Nombre de mécanismes de partenariats organisés dans les ZP	CLS non fonctionnel	Existants mais non fonctionnels	30%	100% des CLS des Zones pilotes identifiés	Partenariat police/population formalisé et fonctionnel dans les 2 ZP

2.3.2 État d'avancement des principales activités

L'année 2021 a démarré par la formation de 15 hauts gradés de la police républicaine sur le concept de police communautaire avec l'appui de la police fédérale belge. Un séminaire stratégique organisé avec les PTF, les ONG internationales, des représentants du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP), la police, des députés et élus locaux a permis de soutenir la police dans la définition de sa vision stratégique et ses plans d'action dans le domaine de la police communautaire. Ce séminaire a permis d'harmoniser les différents textes existants et de proposer un texte unique à valider et utiliser dans les écoles de formation de la police. Un Audit -mesure 0 des 22 CA (+ 5 CA sans appui extérieur) a été organisé dont le rapport a été validé par la DGPR. Un travail de visualisation cartographique des structures policières via GIS pour les zones pilotes a été effectué et du matériel roulant (3 voitures Pick up et 52 motos) a été acquis au profit des commissariats d'arrondissement. Pour améliorer la production des données policières, des registres judiciaires et de sécurité routière sur ont été imprimés et le personnel de la zone pilote 2 formé à leur utilisation.

De même, une charte graphique a été retenue avec la DGPR pour tous les commissariats. Cette visibilité déjà démarrée avec 2 commissariats sera poursuivie pour les autres commissariats des 2 zones pilotes.

État d'avancement des principales activités	Etat d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁶	En sérieux retard ⁷
1-Appuyer l'amélioration de la couverture territoriale des commissariats d'arrondissement		X		
2-Appuyer les capacités de projection des policiers dans leur territoire		X		
3-Appuyer les capacités de communication des policiers dans leur territoire et de la population		X		
4-Renforcer les mécanismes d'appui, de suivi et de contrôle des commissariats d'arrondissement			X	

⁶ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁷ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

5-Appuyer le développement du concept de police communautaire et sa mise en œuvre		X		
6-Appuyer le développement des fonctions de base des commissariats d'arrondissement		X		
7-Appuyer les mécanismes de recueil et de réponses aux besoins exprimés par les populations		X		
8-Appuyer la mise en place de partenariats et mode de collaboration avec les acteurs externes (société civile...)		X		



Séminaire stratégique multi-acteurs sur la police communautaire-Grand Popo-2021

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

1.1 Nombre de stratégie et de plans d'action police communautaire élaborés et mis en œuvre

- La Stratégie de police communautaire n'a toujours pas été validée au plan national. Cependant, **les textes** relatifs à l'implémentation de la police communautaire élaborés

par les différents PTF intervenant dans le secteur de la sécurité ont été **harmonisés** et la police a défini avec l'appui du projet, ses propres principes de police communautaire pour le Bénin : PRIOR (Partenariat- Résolution de problème- Implication responsable- Orientation externe- Responsabilité). Cette avancée notoire a induit un travail de relecture des mallettes pédagogiques qui, dès qu'elles seront validées (planifié pour Q1 2022), permettra d'avoir un contenu uniformisé pour l'enseignement des principes de police communautaire dans les écoles de formation initiale et pour le renforcement des capacités des unités en ce qui concerne les formations continues.

- Un **plan d'action** pour la mise en œuvre de ces principes dans le domaine de la **fonction policière**, de **cybercriminalité**, des **ressources humaines** et de la **communication** au sein de la police a été élaboré au cours d'un séminaire stratégique.

1.2 Qualité des processus formalisés validés selon les normes de la Police communautaire : accueil et police judiciaire

- Un audit Mesure 0 a été organisé pour apprécier la compréhension et le niveau d'appropriation du concept de police communautaire dans 27 commissariats d'arrondissement (22 des 3 zones pilotes du projet et 5 hors zones pilotes)
- Un autre progrès est **l'amélioration de la visibilité des commissariats d'arrondissement**. En effet, pour qu'ils puissent être au service des populations, les commissariats doivent être faciles d'accès et bien visibles. Or, il a été mis en exergue par l'audit Point 0 que la plupart abhorrent des couleurs différentes, sans éléments de visibilité (enseigne). Aussi, après discussion avec les autorités de la police, une **charte graphique** a été retenue et les premiers commissariats ont pu être repeints.
- Une **analyse des besoins de réhabilitation des infrastructures** (Commissariats d'Arrondissement), équipements (transmission, IT) et matériels roulants dans les 2 zones pilotes (dans le cadre du COTECH) a été effectué. A l'issue, **50 motos** et **3 véhicules Pick-up** ont été acquis pour rapprocher la police des populations.
- Avec l'appui d'une mission Polfed, l'accueil aux commissariats du 13^{ème} arrondissement de Cotonou et du 3^{ème} de Parakou a été amélioré par la confection de bancs pour les usagers, la peinture des locaux, l'acquisition de cônes et chasubles pour le personnel.
- L'intervention a permis également de renforcer les capacités du personnel de la police pour la visualisation cartographique des structures policières via GIS pour les zones pilotes. Le succès de cette activité a suscité une nouvelle demande de la DGPR et il est prévu étendre la cartographie à tous les commissariats au plan national en 2022.
- **400 registres infractions judiciaires** et sécurité routière pour les zones pilotes ont été confectionnés et mis à la disposition des 22 commissariats d'arrondissement des 2 zones pilotes.

1.3 Nombre de modules de formation sur la Police Communautaire élaborés

- L'harmonisation des textes sur la police communautaire n'a pas été aisée, chaque PTF défendant ses principes. Ce n'est qu'en Q4 2021 que les principes de PRIOR ont été validés par la DGPR et l'actualisation des modules sur la base de ces principes a été planifiée pour le premier trimestre de 2022. Cependant, un premier **travail a débuté** avec la Direction de la Formation et des Stages (DFS) **sur le contenu des mallettes pédagogiques** utilisées dans les écoles de formation de la police.

1.4 Nombre de mécanismes de partenariats organisés dans les ZP

- Un **sondage de la population** a été organisé au cours du dernier trimestre dans les 2 zones pilotes afin de recueillir les attentes des populations vis-à-vis de la police et pouvoir **travailler à améliorer cette collaboration police/population**.
- Des **rencontres de sensibilisation** des directeurs départementaux et des commissaires d'arrondissement des zones pilotes ainsi que les autorités locales de Cotonou ont été organisées pour **expliquer** le concept de police communautaire et le **rôle de chaque partie dans la co-production de la sécurité** dans les zones pilotes.

En somme, il faut dire que le projet a travaillé sur la mise en place des ressources et équipements nécessaires au travail de police communautaire. En 2022, il est prévu la mise en œuvre des diagnostics communautaires qui permettront de travailler sur la participation des populations au processus ainsi que l'implémentation au sein de tout le personnel des deux zones pilotes.



Matériel fourni au Commissariat du 13^{ème} Arrondissement de Cotonou pour plus de visibilité et assurer les fonctionnalités de police (accueil, sécurité routière, assistance aux victimes...).



Visibilité Commissariat du 13^{ème} de Cotonou

Avant

Après

2.4 Performance de l'output 2: Le phénomène prioritaire lié à la délinquance économique, financière et informatique est géré

2.4.1 Progrès des indicateurs



La lutte contre la cybercriminalité est un enjeu important dans la protection des biens et des personnes. Le Bénin avait renforcé son cadre légal par l'adoption d'un code numérique (Loi n° 2017-20 portant code du numérique en République du Bénin) en 2017 qui remplace la loi n° 2009-09 du 24 mai 2009 portant création de l'Agence Nationale de Protection des Données à caractère personnel. Cependant, ce phénomène reste présent, croissant et en mutation constante. Plusieurs acteurs interviennent de façon isolée (agences gouvernementales ANSSI et ADN, police républicaine, etc.) sans qu'il y ait une coordination globale de la police républicaine en matière de recherche et d'analyse du phénomène.

Les indicateurs retenus pour ce résultat sont :

- (i) l'élaboration d'une stratégie assortie de plans d'action en matière de lutte contre la cybercriminalité,
- (ii) le renforcement du personnel de l'Office Central de Répression contre la Cybercriminalité (OCRC), l'acquisition des outils, de licences et équipements de lutte contre le phénomène.
- (iii) de même, dans le but d'accompagner les victimes de ces crimes qui pour la plupart sont des personnes de sexe féminin, un mécanisme de prise en charge sera développé et un système de veille et de recherche organisé selon des méthodes adaptées pour les enquêtes digitales et enfin la mise en place d'une base de données désagrégée Genre sur les types de cybercrimes pour aider à la prise de décision et
- (iv) des partenariats avec des réseaux de professionnels ainsi que les opérateurs privés de GSM pour permettre à l'OCRC et à la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) de bénéficier d'un co-développement entre pairs et entre secteur public-privé.

Output 2 : Le phénomène prioritaire lié à la délinquance économique, financière et informatique est géré					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale

		précédente			
Nombre de stratégie et de plans d'action de lutte contre la cybercriminalité mis en place	Inexistant	n/a	Stratégie de lutte contre la cybercriminalité disponible *Plans d'action de lutte contre la cybercriminalité disponible	État des lieux de la lutte contre la cybercriminalité effectué	1 stratégie et des plans d'action de lutte contre la cybercriminalité disponible
Nombre d'outils et méthodes adaptés pour les enquêtes digitales disponibles	Peu d'outils et méthodes existants (absence d'Internet, de mat. IT, de locaux adaptés pour les enquêtes)	Peu de matériels IT et licences	Diagnostic des besoins en matériels et outils fait *fibre optique installée, *Réhabilitation de 8 bureaux	Diagnostic des besoins en matériels et outils disponibles	Outils, licences, équipements et méthodes disponibles et opérationnels
Nombre de processus formalisés validés et évaluation de ces processus	Pas de processus formalisé	Inexistant	Diagnostic des processus effectué	n/a	1 système de veille et de recherches organisées mis en place 1 Processus d'orientation du Renseignement, 1 Processus de recherche judiciaire en matière de cyber formalisé.
Nombre de mécanisme de prise en charge des victimes mis en place et opérationnel	Inexistant	Inexistant	n/a	n/a	1 mécanisme de prise en charge des victimes de cybercriminalité mis en place et opérationnel
Nombre de réseaux et mécanismes de partenariats externes organisés	Pas de collaboration formalisée	n/a	Quelques rencontres organisées avec l'ANSSI	n/a	2 collaborations fonctionnelles avec les acteurs clés comme l'ANSSI, les réseaux prof, experts externes, AND, Opérateurs GSM privés

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement : Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁸	En sérieux retard ⁹
1 - Définir le rôle et le cahier des charges des différents services		X		
2 - Renforcement des capacités en matière d'analyse criminelle et de planification stratégique	X			
3 - Appui à la mise en œuvre du plan de lutte contre la cybercriminalité			X	
4- Appui à la création de partenariats et de développement de réseau	X			
5- Appui à l'accueil et l'accompagnement des victimes			X	

⁸ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁹ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

2.1 Nombre de stratégie et de plans d'action de lutte contre la cybercriminalité mis en place

- Avec l'appui d'une expertise de la Police Fédérale, la **vision stratégique** en matière d'analyse cybercriminelle et l'identification des besoins en matériels IT, équipements et renforcement du personnel de l'OCRC a été **définie** en septembre 2021. Vu le contexte de la covid-19, cette expertise avait démarré au Q2 2021 par une Visio conférence entre l'OCRC et l'Expert de la police fédérale belge pour présenter les services, la mission, le cadre légal et les moyens dont dispose l'Office.
- Deux **formations continues en analyse criminelle et stratégique** ont été délivrées en 2021 aux personnels du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP), de la Direction de la Planification et des Statistiques (DPS) et de l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité (OCRC).

2.2 Nombre d'outils et méthodes adaptés pour les enquêtes digitales disponibles

- Les **équipements IT, les logiciels (Forensic)**, le mobilier et le renforcement du personnel a été identifiés.
- Le projet a ensuite procédé à la **réhabilitation et équipement** de l'Office.
- Enfin, tous les bureaux ont été **équipés de la fibre optique** afin de permettre au personnel de disposer d'Internet pour l'exécution efficace de leur mission.

2.3 Nombre de réseaux et mécanismes de partenariats externes organisés

- L'intervention prépare pour le Q1 2022, un **voyage d'étude** au profit de 3 techniciens afin qu'ils s'imprègnent des réalités belges dans la lutte contre la cybercriminalité.
- Des **rencontres** avec l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Intervention (ANSSI) ont été organisées afin de **comprendre le rôle de chaque entité** dans la lutte contre la cybercriminalité et **identifier les éventuelles pistes de collaboration**.

La Direction Générale de la Police Républicaine a décidé la création de deux antennes de l'OCRC à l'intérieur du pays (Parakou et Bohicon). L'intervention a planifié d'appuyer ces antennes par le renforcement des capacités de son personnel. Enfin, un mécanisme de prise en charge des victimes des crimes de cybercriminalité sera mis en place ainsi que des campagnes de sensibilisations des populations sur les actes de cybercriminalité. Ces campagnes seront organisées avec des capsules de vidéos qui seront réalisées portant sur des thématiques de cybercriminalité.

2.5 Performance de l'output 3: La gestion des ressources humaines et son axe formation est renforcée



Le déficit des ressources humaines constitue un grand challenge pour la Police Républicaine. Aucun recrutement n'a été organisé depuis 10 ans. Le ratio police/population était de **1 policier pour 1250 habitants (80 policiers pour 100.000 habitants)** au début du projet.

Les indicateurs identifiés pour le résultat 3 sont relatifs à la mise à disposition : (i) d'un tableau organique avec un accent mis sur le déploiement des occupations minimales et optimales dans les unités, (ii) des outils de planification et de gestion des RH à la Direction des Ressources Humaines (DRH). De même, vu le très faible pourcentage de femmes dans la police (**4,1%**), le projet envisage de mettre en place (iii) un mécanisme pour identifier et coacher des jeunes femmes désireuses d'embrasser le métier de policier et ainsi favoriser le Genre au cours des recrutements et (iv) favoriser l'adhésion de la DGPR à des réseaux internationaux afin d'échanger sur les bonnes pratiques.

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La gestion des ressources humaines et son axe formation est renforcée					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Tableau organique (occupations minimales et optimales) disponible	Draft de planification du personnel Référentiel des métiers	Référentiel des métiers	n/a	Référentiel des métiers	Tableau organique, cahiers des charges, description de fonction disponibles
Nombre de répertoire de formateurs disponible	Draft de répertoire des formateurs en cours	n/a	Etats des lieux des besoins de formateurs réalisés	Etats des lieux des besoins de formateurs réalisés	1 répertoire de formateurs disponible
Nombre de dispositif de coaching et d'accompagnement de jeunes femmes pour préparation au test d'entrée dans la PR mis en place	Mécanismes non disponibles (4,1 % de personnel féminin)	n/a	1 diagnostic et des plans d'action pour coaching et accompagnement des jeunes femmes pour l'entrée sont disponibles	1 plan d'action Genre disponible	1 processus de coaching et d'accompagnement est fonctionnel au sein de la DGPR
Nombre de réseaux et mécanismes de partenariats externes organisés	Répertoire des formateurs en cours	n/a	n/a	n/a	2 collaborations actées avec des acteurs extérieurs dans le cadre des formations spécifiques
Nombre de participation à des réseaux internationaux ou régionaux	Pas d'adhésion	n/a	1 adhésion à Francopol et participation à conférence de l'EFUS (réseau européen)	1	Adhésion formelle de la DGPR à 2 réseaux

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹⁰	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹¹	En sérieux retard ¹²
1 - Appui à la gestion et à la planification du personnel de la police républicaine			X	
2- Appui à la prise en compte du Genre dans le recrutement et la gestion du personnel		X		
3- Appui à la finalisation des formations statutaires et à la constitution du répertoire des formateurs		X		
4- Appui à l'amélioration des processus de gestion des ressources humaines		X		
5- Appui au développement de la formation continue		X		
6- Recueil et prise en compte des besoins des policiers			X	
7- Appui à la création de partenariats externes et mise en réseau des structures de formation		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

3.1 Tableau organique (occupations minimales et optimales) disponible

- Plusieurs activités ont été réalisées en ce qui concerne les ressources humaines en 2021. Dès le second trimestre de l'année, une mission d'appui de la cellule RH d'Enabel en juin 2021 a permis de **faire le diagnostic des process existants** en matière de gestion de ressources humaines et établir un plan d'actions avec la DRH
- Un appui de la Police Fédérale belge a permis de procéder à la **description des fonctions commissariats de 1ère ligne** (Commissariats d'arrondissement). Ces différentes missions ont permis de noter que les ressources humaines sont gérées de façon traditionnelle avec des classements papier moins adaptés à une police moderne. Un travail est en cours au niveau de la DRH pour la numérisation de la gestion des ressources humaines, mais faute de personnel et de ressources financières propres, l'aboutissement tarde. Par ailleurs, l'action du projet fut rendue plus complexe par la sortie d'un nouveau décret présidentiel redéfinissant les attributions des directions et services de police publié en septembre 2021, sur base d'une démarche pas assez concertée en interne, et qui a redéfini les noms des services et certaines attributions de la DRH.

3.2 Nombre de dispositif de coaching et d'accompagnement de jeunes femmes pour préparation au test d'entrée dans la PR mis en place

- Sur le plan de la prise en compte du Genre, le projet a accompagné la police pour un **état des lieux et l'élaboration de plans d'action Genre** dans les domaines du recrutement, de la prévention des Violences Basées sur le Genre et de la production des données sensibles au genre. Une assistante junior nationale a été recrutée pour accompagner la mise en oeuvre du plan d'actions. Ainsi, plusieurs actions phares ont été organisées avec la police républicaine. Il s'agit notamment de l'organisation de la journée de lutte contre les VBG le 25 novembre, deux sessions d'échanges avec les élèves

¹¹ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹² Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

des collèges privés et publics de Cotonou et les étudiants de l'Université d'Abomey Calavi sur les VBG qui a permis de toucher plus de 400 étudiants sur ces questions.

- De même, en collaboration avec les experts genre de Enabel Bénin, un **groupe de réflexion est mis en place** afin d'échanger les meilleures pratiques et renforcer la cohérence des actions d'Enabel.
- Enfin, dans le cadre des **expériences innovantes de police communautaire** et en concertation avec le Projet EQUITE, le CIPeC (centre intégré de prise en charge des victimes de VBG), des associations locales et les autorités communales de Cotonou, un projet d'ouverture d'hébergement d'urgence pour victimes VBG est en préparation. Ce projet reposera sur une approche intégrée entre accueil, services de soins, travail policier, et de suivi pour une meilleure prise en charge et d'accompagnement des victimes de violences basées sur le genre.



Source: Journées VBG - nov 2021

3.3 Nombre de répertoire de formateurs disponible

- En ce qui concerne les formations à la DGPR, une mission de la police fédérale belge a permis d'appuyer la Direction de la Formation et des Stages (DFS) dans sa **définition d'un schéma de formation, dans l'analyse des formations existantes et l'identification des trajets de formation** à mettre en œuvre en priorité. Des **fiches techniques et pédagogiques de formation ont été rédigées** pour chaque type de formation identifiée (sept formations statutaires au total).

Cette mission se poursuivra en 2022 pour la révision des mallettes pédagogiques existantes. Un atelier sera organisé avec la PR et ses différents partenaires afin d'harmoniser les différents programmes d'enseignement dans les écoles de formation de la police républicaine.

3.4 Nombre de participation à des réseaux internationaux ou régionaux

Enfin, le projet a accompagné la **participation** :

- d'un officier féminin du middle management de l'Office de Protection des Mineurs (OCPM) à un **colloque EFUS sur les villes plus sûres** à Nice en octobre 2021, ce qui a permis de visibiliser les officiers féminins au plan international et de prendre connaissance de bonnes pratiques sur les centres d'accueil VBG mis en place en Europe.
- de treize hauts gradés de la police dont une (1) femme et le Directeur Général de la Police Républicaine lui-même, à une **session de deux journées de formation Internationale en ligne de Francopol** regroupant plusieurs nationalités. Le thème de cette formation porte sur : "**la confiance au coeur des interventions**" et cadre bien avec l'opérationnalisation d'une police plus proche des citoyens.



Source : Congrès International Francopol - nov 2021

L'intervention a planifié pour 2022 plusieurs activités dont l'acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines au profit de la Direction des Ressources Humaines, la revue et le toilettage des maquettes pédagogiques utilisées par les deux écoles de formation afin d'harmoniser les formations et sensibiliser sur la police communautaire. De même, l'année 2022 verra la mise en place d'un pool de formateurs, la création d'un conseil pédagogique et de processus qualité des formations et le renforcement de capacités du personnel en matière de connaissances informatiques et autres compétences techniques pour répondre à l'approche digitale et plus moderne à développer au sein de la police. Des actions seront mises en oeuvre également pour sensibiliser les populations et élus locaux, autorités coutumières et culturelles sur les principes de police communautaire.

2.6 Performance de l'output 4 : L'administration et la communication externe sont professionnalisées

Le devoir de redevabilité de la police suppose la disponibilité de l'information aux populations. De même, la réussite de l'implémentation de la police communautaire dépend de la capacité des autorités à continuer à communiquer de manière professionnelle sur la réforme au sein de la police et sur les impacts positifs pour la population.

Les indicateurs du Résultat 4 sont relatifs à : (i) une stratégie de communication au profit de la police républicaine élaborée, (ii) une méthodologie d'archivage et de numérisation des archives de l'ex gendarmerie et police nationale mise en place, (iii) des données fiables sur la sécurité, le Genre, les VBG pouvant aider à la prise de décision produites et enfin, (iv) nombre de documents de capitalisation sur la police communautaire rédigés et diffusés.

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : L'administration et la communication externe sont professionnalisées					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de stratégie de communication de la DGPR élaborée	Inexistence de stratégie de communication	n/a	1 stratégie de communication interne et externe de la police et plans d'action disponibles	1 stratégie de communication élaborée	1 Stratégie de communication interne et externe de la DGPR disponible
Nombre de processus d'archivage et numérisation disponible	Pas de plan d'archivage	n/a	n/a	n/a	1 plan d'archivage numérisé disponible et opérationnel
Part des données produites qui sont exploitables et fiables	Existence d'un mécanisme de production de données mais peu fiable	n/a	1 système de production de données stat. mis en place sur Parakou/Tchaourou	n/a	50% des données produites par la DPS sont entièrement exploitables et fiables
Nombre de document de capitalisation sur la police	Inexistant	n/a	Fiches techniques sur activités rédigées	n/a	1 document de capitalisation élaboré et diffusé

communautaire élaborés					
Nombre de campagnes de communication sur la culture policière organisées	Points presse site web : outils de sensibilisation : (Diagnostic, nombre de visites, ...)	n/a	n/a	n/a	2 campagnes de communication sur la culture policière organisées
Réseaux et concertation des PTF dans le secteur de la sécurité	Cadre de concertation peu structuré	n/a	1 rencontre avec les PTF organisée par Enabel	2 rencontres avec les PTF organisées	Cadre formel et organisé avec des sessions d'échanges régulières et 1 plan de travail
Nombre de participation à des réseaux effectifs	Peu existant	n/a	2 participations : EFUS et Francopol	n/a	2 participations de la DGPR à une rencontre policière de niveau international organisée

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹³	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁴	En sérieux retard ¹⁵
1 - Définir le rôle et le cahier des charges des différents services			X	
2- Appui à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'archivage			X	
3- Appui à la production de données quantitatives et qualitatives fiables		X		
4-Appui à l'élaboration d'une stratégie et de plans de communication, ainsi que leur mise en œuvre		X		
5- Appui à la capitalisation et diffusion des principaux chantiers de la réforme (processus de fusion, police communautaire...)		X		
6- Appui à la coordination des appuis extérieurs dans le secteur de la sécurité		X		

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

4.1 Nombre de stratégie de communication de la DGPR élaborée

- La communication de la police républicaine était essentiellement basée sur la participation de la police à des points de presse sur des activités judiciaires (arrestations effectuées, etc.) ; aucune information sur le métier, ni la police communautaire. Avec l'appui de la police fédérale belge et le recrutement d'un assistant junior national, une **stratégie de communication interne et externe assortie de plans d'action a été élaborée et validée.**
- Pour la visibilité de la police communautaire, en appui avec le projet, une charte graphique et une **couleur unique** ont été définies et appliquées sur deux (2)

¹⁴ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁵ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

commissariats d'arrondissement et sur le nouveau matériel roulant (véhicules identifiables, contrôle social).

- La **communication en interne améliorée** avec la production de **fiches sécuritaires et d'information sur les activités** soutenues par le PAOP et transmises au groupe des policiers via Whatsapp.
- **Six cent (600) T-shirts et 600 porte-clés sur les VBG** ont été confectionnés et **mis à la disposition de la police** et des participants aux séances de sensibilisation de policiers, d'élèves et étudiants.

En 2022, un appui sera également donné pour l'amélioration du site Internet et le compte Facebook de la police.

4.2 Part des données produites qui sont exploitables et fiables

- De même, dans le cadre de la production de données fiables, **sept (7) policiers** de la Direction de la Planification et des Statistiques (DPS) et du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) ont été **initiés à la cartographie GIS**. Cette initiation se poursuivra en 2022 avec une formation continue et la production de cartes.
- Le **personnel (15)** de la zone pilote 2 (Parakou et Tchaourou) a été **formé sur l'utilisation du manuel SYGESTAS** qui permet de collecter les données criminelles et de les centraliser via la Direction de la Planification et de la Prospective (DPP). Ce système de gestion sera digitalisé en 2022 avec l'appui de l'intervention.

4.3 Nombre de document de capitalisation sur la police communautaire élaborés

- Un **état des lieux** a été fait avec l'appui de Bruxelles pour **identifier des pistes de capitalisation**.
- Des outils de visibilité tels que les **fiches d'identification**, des **roll-up**, des **flyers** et une **banque de photos sur la police communautaire** ont été confectionnés pour la communication. Les premières fiches techniques de capitalisation (police communautaire) sur les activités ont été rédigées.

La mise en œuvre des plans d'action sur la communication interne et externe de la police, la mise en place d'un système d'archivage, la mise en forme et l'élaboration du document de capitalisation ainsi que l'appui à l'amélioration de la production de données fiables sont les actions planifiées pour 2022.

3 Suivi budgétaire

Le taux d'exécution du PAOP est de **18%** sur le budget global disponible. Les dépenses du *Résultat 1* représentent la majorité des dépenses soit **38,16%**. Elles sont relatives à des missions d'expertise de la Police Fédérale belge effectuées à un rythme assez soutenu malgré le contexte COVID, à l'acquisition de matériels roulants au profit de la police ainsi que la mise en place des éléments de visibilité et le démarrage du sondage de la population pour une analyse des attentes des populations en matière de sécurité.

Pour un budget de 1.113.783 Euros planifiés pour les marchés publics, un montant de 208.783 Euros a été exécutés entièrement en 2021.

Des travaux de réhabilitation et l'acquisition de matériels informatiques pour l'OCRC démarrés en 2021 se poursuivront en 2022. De même, la réhabilitation de quelques commissariats d'arrondissement qui seront identifiés par la partie nationale est planifiée en 2022. Des équipements de transmissions pour améliorer le dispositif de communication au sein de la police est également un des chantiers prévus pour 2022 et dont les budgets seront exécutés en 2022.

	Budget	Dépenses				Soldes	Taux de décaissement à fin 12/21
		2019	2020	2021	Total		
Total	3 715 000	0	128 779	557 684	686 463	3 028 537	18%
Output 1	1 595 380		28 368	212 794	241 162	1 354 218	15%
Output 2	385 000			63 516	63 516	321 484	16%
Output 3	465 000			63 439	63 439	401 561	14%
Output 4	605 000			48 082	48 082	556 918	8%
Moyens généraux	664 620		100 411	169 852	270 263	394 357	41%

4 Risques et problèmes

Suivi des risques		Traitement des risques			Suivi des risques	
Risques	Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut	
<p>Changement d'orientation politique (police de proximité)</p> <p>Absence ou retards de recrutements en particulier pour le Centre opérationnel</p>	<p>Dialogue politique entre le gouvernement et Ambabel</p> <p>Campagne de recrutement en cours à la police de 500 élèves policiers par an sur une période de 5 ans</p> <p>Le gouvernement a annoncé en Q4 2021, le recrutement de 2000 policiers pour renforcer les effectifs de la Police Républicaine</p>	IM	Continu	<p>Des réunions régulières se tiennent avec le cabinet du ministre de l'intérieur/la DGPR et le projet qui permettent d'anticiper les changements d'orientation éventuels.</p> <p>Premier recrutement de 600 élèves policiers effectué en Q4 2020, et une seconde vague de 500 élèves effectué début de l'année 2021.</p>	En cours	
<p>Diminution ou stagnation des moyens budgétaires pour la Police Républicaine</p>	<p>Plaidoyer au sein du comité de pilotage du projet et auprès du gouvernement béninois</p>	IM	2022	Recrutement en préparation	En cours	
<p>Abus des droits de l'Homme</p>	<p>Clarification de la stratégie policière intégrant l'approche ABDH et formations des policiers</p>	IM	Continu	<p>Plusieurs rencontres ont été tenues avec le Ministère de l'Intérieur ou ses conseillers. Le projet note l'intérêt de la partie béninoise pour les activités du projet. Le gouvernement a déjà validé le principe du recrutement pour l'année 2021, de 500 agents supplémentaires au profit de la police.</p> <p>Le projet a planifié des sessions de formation du personnel sur les fonctions de police communautaire (avec prise en compte des droits de la population et le Genre, les VBG).</p> <p>Une mission a été organisée pour la réhabilitation des commissariats d'arrondissement des zones pilotes du projet avec prise en compte des aspects de police de proximité dans l'architecture des bâtiments</p> <p>Des expériences pilotes portant sur les fonctions de base et principes de police communautaire sont planifiées</p> <p>Ces deux missions serviront pour l'amélioration des processus RH au niveau de la DRH et la police</p>	En cours	
<p>Défis RH (nombre, compétences, turn</p>	<p>Une mission Polfed organisée en juin 2021 a permis de faire un état des lieux des RH et des</p>	IM	2021		Arrêté	

over, ...)	formations et renforcements sont planifiés aussi bien pour la Direction des Ressources Humaines (novembre 2021) que pour certaines directions techniques et décentralisées (MISP, DPS, PTS, OCRC). Une mission sur l'axe formation organisée en novembre 2021 et focus mis sur le schéma de formation et sur les formations initiales (agents-brigadiers- officiers)	IM	2021		Atteints
Disparition des archives de la Police Nationale et de la Gendarmerie L'actuel Directeur Général de la police est en attente d'une promotion. Sans cette promotion, son départ à la retraite se fera en mars 2022. Ce changement risque d'impacter la vision actuelle de la police républicaine.	Appui à la digitalisation et numérisation des archives de la PR avec un plan d'archivage (un MP est prévu à cet effet)	IM	2021	MP planifié	Planifié
		IM	2021		En cours

Le projet assure un suivi régulier aussi bien auprès de la DGPR que du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique afin que la vision, même si elle est portée par l'actuel DG de la police puisse être soutenue également par son successeur éventuel.

Problèmes		Traitement des problèmes			Suivi des problèmes		Statut
Action(s)		Resp.	Echéance	Progression			
<p>COVID : crise sanitaire avec nouvelle vague de pandémie (variant). Incertitude sur l'impact sur le fonctionnement des services.</p> <p>Signature de l'Accord Spécifique de Coopération (ASC) Polfed.</p> <p>Une note ministérielle est attendue pour clôturer le processus.</p> <p>Les fonctions d'acheteur public et de Gestionnaire financier sont mutualisées entre plusieurs projets PAOP, PAOP CRI, DigiBoost, ce qui engendre du retard ou un arbitrage nécessaire à certains moments : appui nécessaire à l'équipe et risque de retard dans l'exécution.</p> <p>Mutation de la moitié du personnel de la police républicaine au cours du Q3 2021</p>	IM	Continu	Les mesures prises sont maintenues		En cours		
	Lobbying de la RR	IM	2021	Accord signé en 2021		Arrêté	
	Suivi précis de la planification des marchés et identification des moments de tension (AP et IM) 2- Affectation du poste de Gestionnaire Financière à TPL pour le PAOP à pd 2022.	IM	2021	Il est lancé le recrutement d'un AJ national pour appuyer l'Acheteur public + gestionnaire financier à temps plein sur PAOP-CRI dès 2022.		En cours	
	Le projet procède à chaque fois au briefing des nouveaux agents	IM	2021	Briefing de nouvel EST et des chefs projets octobre 2021		En cours	

(après 3 ans d'existence de la police républicaine). Certains domaines spécialisés ont vu l'ensemble de leurs techniciens mutés.



5 Synergie et complémentarités avec autres interventions

5.1 Synergies avec les autres interventions du portefeuille bilatéral

Au sein d'Enabel, plusieurs échanges de bonnes pratiques ont été initiés entre managers de programmes au sens large.

Des échanges plus spécifiques ont eu lieu avec le projet PASPORT autour de la sécurité et du commissariat du port.

Un forum WhatsApp dédié au genre a été créé par l'Assistante Junior Genre du projet PAOP pour échanger sur ces questions et encourager les collaborations.

5.2 Synergies avec les autres interventions pour tiers

Le PAOP a poursuivi avec le projet EQUITE et l'ONG « Médecins du Monde », la collaboration pour la mise en place d'un centre d'accueil « One stop center » des victimes de violences basées sur le Genre initié en 2020. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Centre Intégré de Prise en Charge des victimes de VBG (CIPeC) de Cotonou pour identification d'un bâtiment pour l'hébergement des victimes. Un local a été identifié dans le 5ème arrondissement. Des travaux de réhabilitation sont planifiés pour 2022.

La célébration de la journée internationale de lutte contre les VBG a été organisée conjointement avec EQUITE et la police nationale.

Des réflexions sont en cours avec le projet DigiBoost sur la digitalisation de certains processus au profit de la police républicaine.

5.3 Avec les autres PTF

Les PTF sont invités, selon les thèmes, aux présentations de restitution des experts belges faites en fin de mission au PAOP. Les PTF tels que la GIZ sollicitent également régulièrement le PAOP lors d'ateliers de validation stratégique. Le PAOP a initié des petits déjeuners de travail pour regrouper les coopérations française, américaine, japonaise et allemande principalement (GIZ) autour des questions de projets intervenant dans le secteur de la sécurité au Bénin.

5.4 Autres synergies et complémentarités

RAS

6 Thèmes transversaux

6.1 Genre

Une consultance a été lancée pour faire l'état des lieux sur le Genre au sein de la police et proposer des plans d'action pour la prise en compte du Genre au sein de la Police Républicaine (en matière de recrutement, VBG et gestion des données genrées). Un atelier a été organisé pour valider le rapport et les plans d'action de cette consultance en octobre 2021. Les résultats de cet état de lieu ont été partagés avec les PTF (notamment la GIZ) pour de potentielles synergies et mise en œuvre de certains axes du plan d'action complémentaires à ceux du projet.

Une Assistante Junior Nationale a été également recrutée pour accompagner le projet dans la mise en œuvre du plan d'action genre au sein de la police. Des campagnes des sensibilisations sur les VBG ont été organisées dans les collèges et universités du Bénin. Près de 400 personnes ont été sensibilisées pendant la célébration de la journée de la lutte contre les VBG le 25 novembre 2021.

6.2 Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH)

Identification des fiches techniques des formations statutaires de la police (intégration des modules des ex-gendarmerie et police nationale), comportant des modules de déontologie et des Droits Humains, a été réalisé en 2021. L'actualisation de certains modules se fera, quant à elle, en 2022.

6.3 Travail décent

L'action du PAOP dans cette première période de mise en œuvre a surtout visé les conditions de travail des policiers (réhabilitation des locaux, mobiliers, ICT, etc.).

6.4 Digitalisation

Des séances de travail ont été organisées avec le projet DigiBoost pour analyser les chantiers de collaboration tels que la numérisation des archives de la police, la possible organisation de hackathons pour des solutions innovantes aux défis de la DGPR et dans le secteur de la sécurité.

Il faut noter également, l'usage de nouvelles technologies pour faciliter la communication et l'engagement du partenaire et de l'équipe (ex : WhatsApp CoTech, WhatsApp du staff Enabel Police). Vu le contexte Covid-19, dans les cas où il n'est pas possible de réunir un grand nombre de participants, la formule des visioconférences et Teams est priorisée.

6.5 Environnement

Un audit de 27 Commissariats de police (dont 22 pilotes) réalisé en juillet 2021 a mis en valeur certains problèmes environnementaux liés à la mise sous scellés et dépôt en fourrière de véhicules dans les Commissariats d'arrondissement. Ces véhicules jonchent les abords des commissariats et posent un sérieux problème de gestion des déchets et de véhicules abandonnés. Cette problématique est remontée au niveau de la justice en charge de ce dossier.

7 Leçons apprises

7.1 Les succès

Plusieurs acteurs accompagnaient la Police Républicaine et les textes sur la police communautaire émanaient de divers intervenants. L'intervention a travaillé en collaboration avec les responsables de la Police à l'harmonisation des textes existants et le choix d'une définition et d'un contenu unique. Ainsi, le concept de PRIOR : Partenariat, Résolution de problèmes, Implication capable, Orientation externe et Redevabilité a été retenu au cours d'un atelier stratégique. Ce concept a été validé par la Police Républicaine et partagé avec tous les acteurs du secteur de la sécurité. Il servira de base pour l'harmonisation des mallettes pédagogiques utilisées dans les écoles de formation de la police et pour l'implémentation de la police communautaire. La revue des mallettes est programmée pour 2022.

De même, pendant de nombreuses années, la police ne disposait pas d'une stratégie de communication. Toutes les communications se font selon les actualités. Le PAOP a accompagné le Service de Communication et des Relations Publiques de la police a élaboré un plan de communication assorti de plans d'action pour une meilleure communication au sein de la police.

Enfin, la visibilité des commissariats d'arrondissement n'était pas harmonisée sur l'ensemble du territoire. Chaque commissariat disposait d'une couleur propre pour ses bâtiments, ce qui ne permettait pas aux

populations de reconnaître rapidement le commissariat. Une charte graphique a été retenue avec la DGPR pour tous les commissariats. Cette visibilité a démarré avec 2 commissariats et sera poursuivie pour les autres commissariats des 2 zones pilotes.

7.2 Les défis

L'optique de management très vertical de la direction de la police constitue un facteur de ralentissement des activités et de la prise de décisions. En effet, toutes les décisions doivent obtenir l'aval du directeur général avant la mise en œuvre. Les délais de la prise de décision du fait de la hiérarchisation de la police sont un défi au regard de la durée limitée du projet. L'avis de la DGPR est souvent attendu ce qui peut influencer sur la planification des activités.

Le second défi de la mise en œuvre du projet est le caractère très réduit de la composition de l'équipe de mise en œuvre. En effet, beaucoup de ressources d'appui sont mutualisées avec deux autres projets Enabel. De même, le Contrôleur de Gestion du pilier a eu un grave accident et son absence a entraîné une surcharge de travail pour la comptabilité, le suivi financier et suivi des marchés publics.

Enfin, l'action du projet fut rendue plus difficile par la sortie d'un nouveau décret présidentiel redéfinissant les attributions des directions et services de police publié en septembre 2021, sur base d'une démarche peu concertée en interne, et qui a redéfini les noms des services et certaines attributions de la DRH.

7.3 Questions d'apprentissage stratégique

Quelques points d'attention pour l'apprentissage :

- L'atout constitué par la collaboration d'un point focal (Commissaire de police béninois) issu de la structure appuyée et dédié au projet permet de disposer d'un canal privilégié d'informations vers le DGPR et de mieux appréhender les activités à lancer avec le partenaire. Le PAOP a prévu dans son programme le budget pour la mise à disposition d'un commissaire de police.
- Le manque de visibilité des activités portées par les PTF dans le secteur peut engendrer des doubles emplois ou une instrumentalisation par le bénéficiaire ; l'importance d'avoir une coordination nationale des interventions des PTF prend donc tout son sens. Le PAOP a initié plusieurs réunions de concertation avec les PTF appuyant la police républicaine et a présenté son projet pour la bonne information de tous (PV en atteste).

7.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Importance d'un point focal auprès du partenaire national</i>	<i>Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré : Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...</i>
<i>Disposer d'une cartographie des projets portés par les PTF dans le secteur pour éviter double emplois ou instrumentalisation par le bénéficiaire</i>	<i>PTF, ambassades, RR, siège Enabel</i>

8 Pilotage

8.1 Modifications apportées à l'intervention

Aucune modification n'a été apportée à l'intervention.

8.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décisions à prendre	Période d'identification	Source	Actions de suivi	Progression	Statut
1) AFIN DE NE PAS RETARDER LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET EN ATTENTE DES NOUVEAUX LOCAUX AU SEIN DU FUTUR SIEGE DE LA DGPR, LE COPIL RECOMMANDE QUE L'EQUIPE PROJET S'INSTALLE DANS LES LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LE MISP AU 4EME ETAGE DU BATIMENT SITUÉ FACE AU CENTRE CULTUREL CHINOIS. 2) IL DEMANDE AU MISP QUE CONTACT SOIT PRIS AVEC LE MINISTERE DES FINANCES AFIN QU'UNE SOLUTION SOIT TROUVEE AVEC LE BAILLEUR QUANT AUX REPARATIONS NECESSAIRES SUR L'ASCENSEUR	CoPIL du 09/03/21	PV du CoPIL	Le PAOP s'est installée en mai 2021 dans les bâtiments du MISP mis à disposition	Terminé	Terminé
3) COMPTE TENU DU SUJET STRATEGIQUE ET PARFOIS PLUS SENSIBLE DU PROGRAMME, LE COPIL SOUHAITE QUE : - LE REPRESENTANT DU MISP FASSE COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS AU MINISTRE DE L'INTERIEUR ET QUE, SI DES ARBITRAGES DEVAIENT ETRE REALISES, ILS SOIENT COMMUNIQUEES LORS DU PROCHAIN COPIL. - QU'UN POINT D'ETAPE SOIT REALISE AUPRES DU CHEF DE L'ETAT POUR SA BONNE INFORMATION.	CoPIL du 09/03/21	PV du CoPIL	Le MISP a instruit la DPP du ministère à participer au CoPIL et un compte rendu est fait au MISP Le MISP fait un compte rendu de l'exécution au Chef de l'Etat	La DPP fait un compte rendu au MISP Un compte rendu systématique par une note au Chef de l'Etat	En cours En cours
4) INSCRIRE LE PROJET DANS LA BASE DES PROJETS DE LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE DU MINISTERE DE	CoPIL du 26/10-21	PV du CoPIL	Des rencontres ont été effectuées entre la DPP et le projet	Inscription des activités/séminaires du projet au PTA de la DPP/MISP	En cours

L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE ET QUE LES ACTIVITES DU PROJET SOIENT PRISES EN COMPTE DANS LE PTA DE LA DPP. UNE SEANCE DE TRAVAIL DOIT ETRE ORGANISEE AU COURS DE LA SEMAINE DU 20 SEPTEMBRE 2021						
5) QUE LE MISP ET L'EQUIPE DU PROJET COLLABORENT ENSEMBLE POUR VIDER LA QUESTION SUR LES REPARATIONS RESTANT A FAIRE POUR LES LOCAUX ATTRIBUES AU PROJET (AIR CONDITIONNE, ASCENSEUR, ..)	CoPIL du 26/10-21	PV du CoPIL,	Le MISP a instruit le service en charge de la logistique et la DPP du Ministère pour faire effectuer les réparations de l'ascenseur	Ascenseur toujours en attente de réparation	Ouvert	

8.3 Réorientations stratégiques envisagées

Aucune réorientation n'est envisagée.

8.4 Recommandations

Pour le siège :

- Favoriser la synergie avec des projets similaires d'autres pays d'intervention ;
- Bénéficier de la capitalisation (mémoire) des projets antérieurs dans le même secteur.

Pour la représentation :

- Revoir la politique de mutualisation des ressources humaines ;
- Multiplier les contrats cadres afin de faciliter la mise en oeuvre des activités (ICT, motos, etc.)
- Sensibiliser les nouveaux partenaires à la coopération.

Pour le partenaire :

- Temporalité des projets à respecter ;
- Mettre en place un coordinateur des appuis bilatéraux.

9 Annexes

9.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
				X

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

X	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

9.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

(En annexe du rapport)

9.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

RAS

9.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Tout le cadre logique ainsi que les résultats ont été repris au cours de l'atelier Baseline et en cours de validation.
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	09/2021
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	NA
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	2023
Missions de backstopping depuis le 01/01/2021	25/09 au 01/10/2021

9.6 Ressources en termes de communication

Un plan de communication a été élaboré pour une bonne visibilité des activités et réalisations du projet, informer les parties prenantes du secteur et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et capitaliser sur les résultats atteints ainsi que l'impact du programme.

Plusieurs axes de communication ont été identifiés et concernent : la production de supports audio-visuels au profit des diverses cibles, la rédaction des articles, de newsletter, des capsules vidéos pour capitaliser les expériences, la production de fiche projet d'information générale sur le PAOP et des fiches de capitalisation par résultats.



INFOS SECURITE POLICE REPUBLICAINE

N°00523 DGPR/SG/RPPC du 17 novembre 2021



PATRIE - HONNEUR - LOYAUTE

INFOS DIRECTION GENERALE DE LA **POLICE REPUBLICAINE** **6^{ème} CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ORGANISME DE CONCERTATION ET DE COOPERATION (FRANCOPOL)**

Une dizaine d'officiers de la Police Républicaine conduite par le Directeur général de la Police républicaine, participe au 6^{ème} congrès international de l'Organisme de Concertation et de Coopération (FRANCOPOL), ce jour mercredi 17 novembre 2021 par visioconférence, à l'Hôtel Azalai de Cotonou. Le thème choisi est : « **La police et le citoyen : la confiance au cœur des interventions** ». Cette rencontre réunit plus de 300 participants, provenant d'une vingtaine de pays francophones d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Le Bénin à travers la Police républicaine participe aux conférences et débats, avec l'appui du Programme Police de l'Agence Belge de développement (Enabel), afin de partager des pratiques inspirantes dans les domaines de la police de proximité, la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, des flux migratoires, des stratégies de communication et de la gestion des risques psychosociaux. Les travaux prendront fin le jeudi 18 novembre 2021.



Envie d'aider la Police républicaine à mieux garantir votre sécurité, celle de vos biens et services, voici les numéros utiles : Appel : **166** (gratuit) / **21 - 31 - 34 - 81** WhatsApp : **94 - 00 - 20 - 20**
Site Web : www.dgpr.bj Facebook : <https://www.facebook.com/Police-Republicaine-BENIN-124829295582335/> - Appel : **166** (gratuit) / **21 - 31 - 34 - 81**

LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES, DE LA PRESSE ET DE LA COMMUNICATION DE LA POLICE REPUBLICAINE / Email : srp@dgpr.bj